



Communiqué de presse
Paris, le 29 mars 2022

La Métropole du Grand Paris lance à La Queue-en-Brie son réseau de bornes de recharge électrique Métropolis pour une mobilité urbaine durable

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) et Jean-Paul FAURE-SOULET, Maire de La Queue-en-Brie, Conseiller métropolitain, ont inauguré, ce mardi 29 mars 2022, en présence de Laurent CATHALA, Maire de Créteil, Président de Grand Paris Sud Est Avenir, l'installation des stations de recharge pour véhicules électriques à La Queue-en-Brie.

Un service « clés en mains » pour les communes

La Métropole du Grand Paris, à l'issue de l'appel à initiatives privées (AIP), a retenu l'offre du groupement 100% français Métropolis pour financer et gérer le déploiement et l'exploitation des bornes de recharge, de sorte que les 130 communes de la Métropole du Grand Paris (hors Paris) conservent leur compétence, mettent à disposition les emplacements retenus, n'aient rien à financer et perçoivent des redevances.

Ce dispositif, robuste économiquement, évolutif et durable, prévoit qu'une somme de 5 000 € par place de stationnement est versée, dès la mise en service des stations, à la commune qui percevra également des redevances annuelles correspondant à la redistribution de 50% des résultats nets de la société.

Plus largement, ce réseau Métropolis ambitionne de déployer 5 000 bornes sur le territoire métropolitain et se trouve inscrit, à la faveur d'un engagement de la Métropole en octobre 2020, dans la charte « Objectif 100 000 bornes » portée par l'État au niveau national.

La Queue-en-Brie : répondre aux défis d'une mobilité durable

Développement durable et écologie urbaine sont au cœur des projets de la ville de La Queue-en-Brie qui favorise l'utilisation des transports doux, en végétalisant l'espace urbain. Dans ce cadre, la Municipalité a notamment aménagé des liaisons douces telles que les pistes cyclables.

Dès 2020, La Queue-en-Brie a rejoint le réseau Métropolis afin de faciliter l'utilisation de véhicules électriques et de garantir une continuité territoriale et une meilleure interopérabilité entre les communes.

Les premières bornes de recharge pour les véhicules électriques

Aujourd'hui, La Queue-en-Brie compte une station "Citadines" totalisant 4 points de charge de 3 à 22 kW en centre-ville. Les Caudaciens peuvent désormais brancher leurs véhicules sur le parking du centre commercial du Morbras – avenue du Maréchal Mortier.

Aujourd'hui, les stations Métropolis, déjà installées au sein de la Métropole du Grand Paris, permettent d'économiser de l'ordre de 100 tonnes de CO₂ par mois (usage d'un véhicule électrique versus un véhicule thermique).

« Nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui à La Queue-en-Brie de nouvelles bornes de notre réseau de recharge pour véhicules électriques Métropolis. Le déploiement de cette offre attractive s'inscrit dans une volonté de la Métropole du Grand Paris de rééquilibrer le territoire métropolitain en proposant aux communes des solutions robustes et durables », déclare Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« Notre petite commune, semi-rurale, se devait de mettre en place une alternative efficace face à la flambée du prix du pétrole et surtout face à l'augmentation des émissions de CO₂ et de particules fines. Ce souci de préserver notre cadre de vie nous a déjà conduit à faire l'acquisition de véhicules hybrides et électriques pour nos services municipaux. Aujourd'hui grâce à Métropolis nous avons la volonté de faciliter l'usage de véhicules électriques pour les Caudaciens, sur notre commune » indique Jean-Paul FAURE-SOULET, Maire de La Queue-en-Brie.



Inauguration de l'installation de la station de recharge pour véhicules électriques à La Queue-en-Brie.

A propos de l'offre de Métropolis

- L'engagement du groupement d'intervenir en moins d'une heure sur la borne en cas de besoin ;
 - Le client peut signaler tout problème (dégradation, tag, etc.) via l'application,
 - Un taux de disponibilité du réseau particulièrement élevé de 98%.
 - Le centre d'appel SPIE dédié 24/24 7/7, basé en France, assure un délai de réponse par un opérateur inférieur à 1 minute ;
- Le service innovant de Métropolis pour les communes de la Métropole du Grand Paris repose sur le choix entre trois puissances de charge, pour s'adapter aux différents usages :

- Métropolis Proxi : de 3 à 7 kW | Métropolis Citadine : 3 à 22 kW | Métropolis Express : jusqu'à 150 kW ;
- Une grande souplesse d'utilisation : le service est accessible à tous les véhicules électriques et hybrides rechargeable et à tous les utilisateurs qu'ils soient ou non abonnés au service, avec la possibilité de régler par carte bancaire ;
- Une facturation au kWh, plus équitable et plus juste que la facturation au temps pour garantir une égalité de traitement pour tous. Cette facturation garantit un coût de recharge correspondant à l'énergie fournie par la borne.

Contacts presse :

Ville de La Queue-en-Brie - Service communication

Aline LEVIEUX

Tél. : 01 49 62 30 13

Mail : levieux@laqueueenbrie.fr

Métropole du Grand Paris - Direction de la communication et des relations presse

Maria BREIDY

Mail : presse@metropolegrandparis.fr

Métropolis - Jetcom

Claude FOUCAULT

Tél. : 06 80 12 56 44

Mail : Cf@jetcom.fr